

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2024

à 18H00

L'an deux mille vingt-quatre et le seize octobre, le comité syndical convoqué le 9 octobre 2024 s'est réuni au siège du SIVOM à Rieux Volvestre, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur ESQUIROL Jean Marc.

PRÉSENTS : M. MANFRIN Jean-Marc, M. ROSELLO José, Mme JEAN Sophie, M. ROUJAS Jean-Eudes, M. DELCROIX Bernard, Mme DOUYLLIEZ Marion, M. ESQUIROL Jean-Marc, M. NAYLIES Charles, M. JOSSE Miguel, M. CAZAUX Jean-Michel, M. LEFEBVRE Patrick, M. CORNET Olivier, M. CAILLET Pierre, M. DEJEAN Michel, M. DEVIC Jean-Marc, Mme VEZAT-BARONIA Maryse, M. CARON-JOURDA Yves, M. SANTA-CRUZ Roger, Mme SEGALA Laetitia

ABSENTS, EXCUSES : M. BABY Jacques, M. CHALDUC Jean (pouvoir donné à M. ESQUIROL), Mme PORQUERAS Carole, Mme VIDAL Marie-Françoise, Mme MASSE Magali, M. MASSIP Cyril, M. CHAGNE Patrick (pouvoir donné à M. CARON-JOURDA), M. PERSILLON Cyrille

Secrétaire : M. CAZAUX Jean-Michel

N° 1 Compte rendu du précédent comité syndical du 11.09.2024

Pas de remarque sur ce compte rendu.

Avis favorable à l'unanimité

N° 2 Assurance statutaire

Le Président résume la présentation du bilan d'absentéisme mercredi 18 septembre en présence de : Jean-Michel CAZAUX, Myriam RIVALS du CDG31, Stéphane DEROME de WTW (ex Gras Savoye).

En résumé pour l'année 2023 :

- Maladie ordinaire : moins de malades mais durées plus longues ;
- Accidents de service : durées en hausse mais peu nombreux ;
- Evolution annuelle : en 2022 COVID, baisse en 2023 sur tous les risques ;
- Coût collectivité : 103 976€ PT + 30 118€ DT = 134 094€ et environ 50 000€ de charges sociales, ce qui équivaut à environ 3,24 temps plein ;
- Baisse de la cotisation 2025 : de 16,04% à 14,44%, soit environ 10% ;
- Le contrat sera revu par appel d'offre en 2025.

Le bilan complet a été envoyé à l'ensemble des délégués avec la convocation.

N° 3 Budgets prévisionnels SAAD et SSIAD 2025

Avant de présenter les budgets le Président informe :

- La chargée de mission de la CCV pour l'étude de la compétence médico-sociale sur le territoire a d'ores et déjà pris contact avec les services du SIVOM et elle a rencontré la responsable de service du SAAD. Il faudrait mettre à profit l'année 2025 pour qu'une décision soit prise et effective pour 2026.

- Les budgets prévisionnels PA, PH et ESA ont été faits sans connaître le montant de la dotation 2024 par l'ARS.

SAAD

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	1 441 041.18 €	1 441 041.18 €	1 441 041.18 €
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	618 591.18 €	618 591.18 €	618 591.18 €
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	52 800.00 €	52 800.00 €	52 800.00 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	739 600.00 €	739 600.00 €	739 600.00 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	30 050.00 €	30 050.00 €	30 050.00 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	1 441 041.18 €	1 441 041.18 €	1 441 041.18 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	580 000.00 €	580 000.00 €	580 000.00 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	861 041.18 €	861 041.18 €	861 041.18 €

SSIAD Personnes Agées

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	1 652 692.74 €		
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	186 060.00 €		
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 423 334.71 €		
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	43 298.03 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	1 652 692.74 €		
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	1 277 133.74 €		
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	375 559.00 €		

SSIAD Equipe Spécialisée Alzheimer

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	318 048.73 €		
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	44 960.18 €		
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	254 567.00 €		
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	18 521.55 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	318 048.73 €		
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	318 048.73 €		

SSIAD Personnes Handicapées

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	44 257.12 €		
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	10 883.12 €		
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	31 130.00 €		
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	2 244.00 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	44 257.12 €		
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	44 257.12 €		

SSIAD Halte Répit

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	26 000.00 €		
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	800.00 €		
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	25 200.00 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	26 000.00 €		
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	26 000.00 €		

Avis favorable à l'unanimité pour l'ensemble des budgets

N° 4 SSIAD

Le Président propose de mettre à jour :

La délibération des astreintes au SSIAD

Afin d'inclure tous les agents publics concernés par le dispositif de l'astreinte.

Avis favorable à l'unanimité

La délibération prime « Grand âge »

Afin d'inclure la totalité du décret n° 2020-1189 du 29 septembre 2020 : « publics concernés : agents titulaires et stagiaires relevant du cadre d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux exerçant les fonctions d'AS ou des fonctions d'aide médico-psy, ainsi que les agents contractuels de la FPT exerçant des fonctions similaires au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou de tout autre service et structure spécialisés dans la prise en charge des personnes âgées ».

Avis favorable à l'unanimité

N° 5 Proposition d'achat d'une parcelle à Bax

Le Président rappelle que Monsieur Cucherousset a acheté la parcelle A88 de 3 000m² située à Bax pour 5 000€ l'hectare. Il souhaiterait acquérir une partie de la parcelle à côté, la A214 soit 2 290m².

Pour ce faire il faudrait procéder à une division parcellaire, le coût est estimé entre 1 600€ et 2 600€.

L'offre de l'acquéreur est de diviser les frais de géomètre par 2, moitié SIVOM, moitié acquéreur et d'acheter la parcelle au même prix que la A88.

Après avis du Bureau Syndical, le Président propose de faire une contre-offre à 1 000€ la parcelle et prise en charge par l'acquéreur des frais de géomètre.

Avis favorable à l'unanimité

N° 6 Admissions en non-valeur

Afin de mettre à jour la comptabilité, il convient d'admettre en non-valeur les dettes non-honorées suivantes :

- Budget Général => 1 437,70€
- Budget Restauration => 1 632,86€
- Budget Structures Touristiques => 3 207,00€

Avis favorable à l'unanimité

N° 7 Prêt SFIL

Le Président informe d'une mise à jour de l'offre de refinancement du Prêt SFIL, car depuis la dernière proposition le taux a évolué. La mensualité de 2024 n'étant toujours pas payée, le contrat de refinancement n'a pas encore été signé.

Synthèse des caractéristiques du contrat de prêt de refinancement

Montant : **1 653 182,05 EUR**
Durée : **15 ans**
Taux d'intérêt : **Taux fixe de 4,50%**

- Capital refinancé du prêt quitté : 1 540 182,05 EUR
- Indemnité refinancée : 113 000,00 EUR

Mensualité => 38 039,46€ / trimestre

Intérêts courus non échus => 85 596,47€ au 27/12/2024 (pour l'année 2024)

Avis favorable à l'unanimité

N° 8 Questions diverses

Création de postes

Il convient de créer :

- 1 poste saisonnier d'Adjoint Technique (remplacement gérante camping vacances de Noël) à 8h00 hebdomadaire du 23/12/2024 au 05/01/2025 ;
- 1 poste accroissement d'activité d'Adjoint Technique à 35h00 hebdomadaire du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Avis favorable à l'unanimité

Cadeau de fin d'année pour les agents

Le Président propose que soit offert à chaque agent un panier gourmand composé de produits locaux comme cela est fait depuis 2021.

Avis favorable à l'unanimité

Restauration

Le Président informe du retour très positif de l'ESAT Le Ruissellet dont les résidents prennent le repas du midi dans la salle de restauration, depuis le début du mois. Un grand merci à l'équipe qui a tout mis en œuvre pour qu'ils puissent s'installer dans de bonnes conditions.

Camping

Suite à la notification à la gérante du Camping du renouvellement de son contrat en 2025, cette dernière a demandé s'il était possible d'avoir une revalorisation de son salaire.

Avis favorable à l'unanimité

Pour finir, le Président informe que les prochaines et dernières réunions de l'année sont prévues :

- Bureau Syndical, mercredi 20 novembre à 18h00 ;
- CST, mardi 26 novembre à 17h00 ;
- Comité Syndical, mercredi 27 novembre à 18h00.

La réunion du Comité Syndical sera suivie d'un repas.

Fin de séance à 19H00.

